



Date : 5 avril 2013

Objet : compte rendu du conseil municipal, séance du 4 avril 2013.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2013 :

Présents : 16

Exprimés : 18

Pour : 18

EQUILIBRE 2013	Recettes	Dépenses
Produits d'exploitation 2013	1 393 920	
Excédent fonctionnement 2012	536 671	
Charges exploitation 2013		-1 035 889
Opération d'ordre		-199 697
Dépenses imprévues		-10 000
Virement à section Investissement		-685 005
TOTAL	1 930 591	-1 930 591

Virement de section de fonctionnement	685 005	
Recettes Investissement 2012 RAR	2 600	
Recettes Investissement 2013	400 456	
Résultat reporté Investissement 2012	53 261	
Opération d'ordre	199 697	
Opération patrimoniales	1 212	-1 212
Annuité dette 2013		-104 431
Dépenses Investissement 2012 RAR		-86 900
Dépenses nouvelles 2013		-1 149 688
TOTAL	1 342 231	-1 342 231

BUDGET PRIMITIF ZA DE FONTGRAVE

Présents : 16

Exprimés : 18

Pour : 18

DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT
Stock final (article 3355) Travaux aménagés 243 065 euros	Excédent reporté (article 001) : 9 557 euros Stock initial (article 3355) 233 508 euros
TOTAL SECTION : 243 065 euros	TOTAL SECTION : 243 065 euros
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Charges diverses (art 6015) : 9 537 euros	Produit des ventes (article 7015) : 0 euros
Terrains aménagés (article 658) : 20 euros	Produits divers (art 758) : 0 euros
Stock initial (article 7135) : 233 508 euros	stock final (article 7133) : 243 065 euros
NB : stock final = stock initial + travaux – ventes	
TOTAL SECTION : 243 065 euros	TOTAL SECTION : 243 065 euros

Santé Sécurité au Travail : planification des actions à mener en 2013

Mme Christiane CHAIX, élue référent en Sécurité Santé et Conditions de travail, présente aux membres du conseil le programme d'actions de prévention prioritaires qui sont à mener pour l'année 2013. Ce document a été élaboré par Monsieur ALMORIC, Maire de la commune, et Monsieur Pascal DORNER, Assistant Prévention.

Ce programme est validé par l'ensemble des membres présents.

Point sur le travail des agents du service technique

- Goudron,
- Préparation « Carmentran », aide pendant la manifestation, restitution du matériel prêté par Montélimar et la Bâtie-Rolland,
- Réparation du mur de l'abri bus
- Nettoyage rues du village
- Entretien de divers matériel
- Commencement de la tonte des espaces verts
- Coupe de bois au canal
- Enlèvement des encadrements des bacs à Ordures Ménagères
- Mise en place de barrières pour les bacs « semi-enterré »

Compte rendu des commissions de la communauté d'agglomération Montélimar-SESAME

Commission « Famille », rapporteur Mme Christiane CHAIX

Petite Enfance

La crèche de la Coucourde est ouverte depuis janvier 2013. Cette structure est bien aménagée, aux couleurs vives et gaies.

Les crèches de l'agglomération sont ouvertes à la CCPM, ceci est réciproque. La tarification est uniformisée.

Projet « éveil musical » dans les sept structures d'accueil, pour les 18 mois/3 ans et demi. Ce projet a été voté au conseil communautaire le 25 mars dernier. L'intervenant est Monsieur Laurent MASSON.

Accueils de loisirs

Possibilité que le périscolaire devienne une compétence intercommunale dès septembre 2014.

Vacances d'hiver de février

914 enfants ont été accueillis dans les différentes structures de l'agglomération. La M.J.C. de Montboucher sur Jabron a accueilli 159 enfants pendant cette période.

A partir de l'été 2013, intégration des centres de la CCPM

Chantier « Jeun's »

Chantier environnemental pour notre commune. Travail en continuation au canal et au lac de Fontgrave. Les « Jeun's » du « Centre de la Passerelle » interviendront courant juillet 2013, la semaine qui précèdera leur semaine de vacances.

Commission « aménagement du territoire et du logement », rapporteur Mme Christiane CHAIX

Transport

A compter du 1^{er} septembre 2013, une nouvelle ligne de « Montélibus » desservira la commune.

Logement

Le Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme (CALD) assure des permanences hebdomadaires à Montélimar le lundi matin et le jeudi.

Les nouveautés à compter du 1^{er} juin pour les propriétaires occupants : les plafonds des revenus des propriétaires du programme « Habiter mieux » - travaux conduisant à au moins 25% d'économie d'énergie – sont fortement majorés. Les taux de subvention pour ces travaux est porté à 35% au lieu de 20%.

Avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011

	Modestes	Très modestes
1 personne	18 170 €	14 173 €
2 personnes	26 573 €	20 728 €
3 personnes	31 957 €	24 930 €
4 personnes	37 336 €	29 123 €

Gain d'énergie pour 100 m² : 39%
Economie en euros : 99 euros/mois/logement

Questions Diverses :

Monsieur André JOUFFRE fait part que les travaux de l'assainissement collectif, quartier « Les Echaunes » se terminent, terme de la réalisation : fin mai/début juin. La route de Saint-Gervais a été ré-ouverte.